

# MOB'ART

*le magazine  
de la mobilité  
& de l'art  
de vivre la ville*

PAR LPA

P4  
**LE PARC DES HALLES**

P8  
**DOSSIER  
ANNIVERSAIRE LPA,  
50 ANS ET LA VIE DEVANT SOI!**

P18  
**GENÈVE ET PARIS SOUFFLENT  
AUSSI LEURS BOUGIES...**

N° 11



— LA MOBILITÉ  
EST UN ART —





© Guillaume Perret

# À TOUT JAMAIS LE PREMIER...

**Le parc des Halles est le tout premier à avoir été construit par Lyon Parc Auto au tout début des années 1970. Clin d'œil de l'histoire 50 ans plus tard, il est le premier à disposer d'un jardin suspendu sur son toit. De Charles Delfante, l'un des concepteurs du quartier de la Part-Dieu et Jean Zumbrunnen architecte du projet, à Mengzhi Zheng et William Wilmotte artiste et architecte d'aujourd'hui, du haut de ce parc, 50 années nous contemplant, pour paraphraser Napoléon. Témoin de son temps et d'un type d'architecture à sa naissance, le parc des Halles retrouve des couleurs ou plutôt de la couleur, jaune en l'occurrence, qu'on aperçoit en levant la tête vers le ciel depuis la rue Garibaldi...**

Les Lyonnais, visiblement, aiment bien les surnoms. Le « crayon » est la tour du Crédit lyonnais au cœur de la Part-Dieu. Dans le même périmètre, ou presque, le parc des Halles est affublé d'un surnom discutable mais pourtant bien ancré dans les têtes : l'escargot ! Sa forme hélicoïdale en est responsable mais ce nom, il faut bien le dire, déprécie un ouvrage dont la structure et la forme témoignent d'une incroyable modernité pour l'époque.

*« La Part-Dieu deviendra un fabuleux champ d'expériences pour des architectes aussi inventifs et capables de concevoir des formes où l'architecture s'intègre à la lumière, comme le geste sublimement spiralé de Jean Zumbrunnen pour le parking. »\** On le voit, les mots d'André Vollerin rendent hommage à un parc dont la forme unique, si elle est représentative de l'architecture de l'époque – qu'on retrouve par exemple dans le quartier Mériadeck à Bordeaux – est assez révolutionnaire à la fois dans sa conception et dans son intégration à un environnement nouveau. L'autre clin d'œil de l'histoire, c'est celui souligné par Valérie Disdier de Archipel, Centre de culture urbaine. Elle met l'accent sur la vision des architectes d'ajouter une touche artistique à ce parking : *« L'ambition de Delfante était de transformer un parking en œuvre artistique. Avec son escalier en spirale, le pari est réussi : le parking des Halles est un modèle esthétique. »*

Sa place à part dans le paysage lyonnais est aussi dû à sa situation géographique. Au moment où il est construit, il est l'un des bâtiments emblématiques du nouveau quartier imaginé par l'urbaniste concepteur Charles Delfante : la Part-Dieu. 50 ans après, cet emplacement lui donne une valeur considérable. Il est idéalement placé dans le deuxième plus important quartier d'affaires de France, à proximité immédiate des Halles Paul Bocuse qui attirent chaque jour une clientèle internationale autant que lyonnaise, à 5 minutes à pied du centre commercial de la Part-Dieu lui aussi en pleine rénovation et à un quart d'heure de la gare de la Part-Dieu.

## Une rénovation indispensable

Mais un emplacement privilégié ne vaut plus grand chose si on se contente de gérer un héritage, aussi prestigieux soit-il. C'est la raison pour laquelle LPA a décidé de rénover le parc dans sa totalité. Les travaux viennent tout juste de s'achever et le résultat est à la hauteur de l'histoire du parc. Ce qui frappe d'abord, c'est l'œuvre créée par Mengzhi Zheng, en collaboration avec William Wilmotte et Anne-Laure Giroud. Une structure de couleur jaune s'enroulant au cœur du parc, comme un hommage à sa structure et à sa forme, un clin d'œil au fameux « escargot » adopté par les Lyonnais. L'expression de l'art au cœur d'un parc n'a sans doute jamais pris autant son sens qu'avec cette création de l'artiste chinois. Cette œuvre est encore magnifiée par le travail de l'architecte William Wilmotte qui a réussi la prouesse de redonner une seconde jeunesse au parc sans lui faire perdre son identité propre. Il suffit de se rendre au jardin suspendu installé sur le toit pour mesurer combien l'objectif initial de LPA de transformer ce parc de stationnement en un lieu d'échange et de partage était réussi. Au niveau 8 du parc, le « rooftop » est ouvert au public – 99 personnes au maximum (pas une de plus) pour des raisons de sécurité – où l'on peut se désaltérer, profiter de l'espace restauration ou simplement d'une vue imprenable. La vue, en effet, y est exceptionnelle, au-dessus du toit de l'auditorium, de la rue Garibaldi, du « crayon » et de l'ensemble du quartier de la Part-Dieu. L'accès au toit-terrasse se fait par un ascenseur situé du côté du parvis des Halles Paul Bocuse ou par les ascenseurs situés à l'intérieur même du parc.

Au-delà de la réussite esthétique de la rénovation, l'accent a également été mis sur les nouveaux services offerts aux usagers du parc, dans la droite ligne de l'ambition de LPA. Des bornes de recharge électriques sont mises à disposition des Lyonnais et des visiteurs ainsi qu'un espace sécurisé pour les motos et les vélos. Au rez-de-



© Guillaume Perret



© Guillaume Perret



© Guillaume Perret

chaussée se situe le centre de télégestion de l'ensemble des parkings exploités par LPA lui aussi récemment rénové. Avant la fin de l'année, un espace de logistique urbain va ouvrir ses portes, en cohérence avec la politique de la société d'économie mixte qui fait de cette activité un axe majeur de son développement.

50 ans après sa création, le parc des Halles retrouve donc un second souffle et l'on serait curieux – si cela était possible – de connaître l'avis de Charles Delfante sur cette rénovation. Dans son livre-mémoires, l'architecte de la Part-Dieu regrette que son « œuvre » ait été trahie par des choix politiques douteux. ■

## Le parc des Halles

156 rue Garibaldi (Lyon 3<sup>e</sup>)

### 7 NIVEAUX

### 448 PLACES

UN ESPACE SÉCURISÉ POUR LES VÉLOS (107 EMPLACEMENTS)

UNE ZONE MOTOS DE 43 PLACES

UNE ZONE POUR LA RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

UNE ZONE DE LAVAGE POUR LES VÉHICULES

UNE STATION D'AUTO-PARTAGE CITIZ



© Guillaume Perret